COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Déploiement du nouveau système gouvernemental de traçabilité des matières dangereuses résiduelles

Longueuil, le 18 novembre 2026 – Attestra est heureuse d'annoncer que le système gouvernemental de traçabilité des matières dangereuses résiduelles, **Traces Québec – MDR**, est maintenant accessible. Dès aujourd'hui, les entreprises assujetties aux nouvelles obligations de déclaration, notamment les expéditeurs, les destinataires (générateurs et gestionnaires) et les transporteurs de matières dangereuses résiduelles peuvent procéder à leur inscription en prévision de l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2027, des dispositions réglementaires prévoyant les nouvelles modalités de déclaration.

Développé par Attestra pour le compte du gouvernement du Québec, **Traces Québec – MDR** a pour objectif de rendre la gestion des matières dangereuses résiduelles plus simple, mieux encadrée et plus transparente et sécuritaire au Québec.

Les organisations visées seront invitées à découvrir **Traces Québec – MDR** et à se familiariser avec son fonctionnement.

- 30 -

Source : Attestra
Informations : info@attestra.com

555, boul. Roland-Therrien, bureau 050
Longueuil (Québec) Canada J4H 4E8
1 866 270-4319
1 866 473-4033
info@attestra.com
attestra.com